

- ⊕ Échos de l'assemblée générale
- ⊕ Priorités de l'association pour 2016-2017
- ⊕ Démarche intersyndicale
- ⊕ Qualité de l'air intérieur au Centre administratif
- ⊕ Modifications au Conseil exécutif

---

## ⊕ Échos de l'assemblée générale

La première assemblée générale de l'ACM s'est déroulée le 17 octobre dernier, entre 11h30 et 13h. Il s'agit, de mémoire, d'une première pour l'ACM et, de l'avis des quelques 30 participants qui y ont participé, d'une excellente manière pour favoriser la participation du plus grand nombre possible de nos membres. Comme aucune formule ou plage horaire n'est parfaite, nous résumons par ce communiqué les échanges ayant eu cours, pour ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous.

## ⊕ Priorités de l'association pour 2016-2017

Au terme de la session d'étude des membres et votre exécutif, les priorités suivantes ont été entérinées en assemblée générale :

*a. Interpeler l'employeur sur le développement professionnel des cadres*

Ces dernières années, le personnel cadre de la CSDM a vu ses responsabilités des

## ⊕ Session d'étude : appel à tous

Jeudi et vendredi prochain (8 et 9 septembre), les membres de votre Conseil exécutif se réuniront en session d'étude, pour définir les priorités de l'ACM pour l'année courante. D'ici là, c'est l'occasion idéale pour nous faire part des situations ou des enjeux pour lesquels vous pensez qu'une action de votre association serait souhaitable. Pour ce faire, adressez-vous directement à un des membres du Conseil ou utilisez l'adresse [acm@csdm.qc.ca](mailto:acm@csdm.qc.ca). Encore une fois, plus vous nous utilisez, plus nous sommes en mesure de vous représenter selon vos besoins.

## ⊕ Qualité de l'air intérieur au Centre administratif

L'an passé, nous avons sollicité l'employeur en fonction de situations que vous avez portées à notre attention relativement à la qualité de l'air intérieur au Centre administratif de la CSDM et de son annexe. Aussi, nous avons eu l'assurance de la direction générale que les cadres auront

un accès privilégié aux informations qui concernent ce dossier et ses corolaires. Comme c'est de votre santé que nous parlons, nous insistons pour que vous utilisiez les canaux de communication mis à votre disposition, notamment la possibilité d'interpeler directement le cadre responsable du dossier au SRM, M. Guillaume Geoffroy, pour que vos préoccupations qui vous concernent directement ou qui concernent la gestion de vos équipes trouvent réponse. N'oubliez pas que votre association peut également intervenir pour toute situation pour laquelle vous auriez besoin de soutien.

## ⊕ **Projet de loi 105 modifiant la Loi sur l'instruction publique**

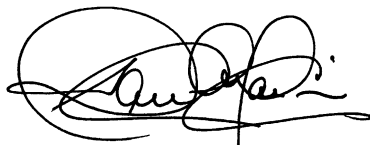
Vous savez probablement que certains pans du projet de loi 86 sur la gouvernance scolaire ont été repris par le Ministre Sébastien Proulx, lequel a déposé le projet de loi 105, que vous pouvez consulter en cliquant [ICI](#). Ce projet de loi fera l'objet d'audiences publiques les 21 et 22 septembre prochains. Les citoyens et groupes peuvent également émettre un avis ou un commentaire dans le cadre de ce processus (voir le site [suivant](#) pour plus d'information). L'ACM traitera ce dossier lors de sa session d'étude. Par ailleurs, nous joignons à ce communiqué le document d'analyse préparé par le Secrétariat général à l'intention des cadres de la CSDM. Nous aurons certainement l'occasion de vous entretenir davantage de ce sujet prochainement.

## ⊕ **Documents divers à l'intention des membres**

L'un des rôles de votre association est de diffuser des documents d'information ou de formation qui vous concernent. Dans le cas de documents publics, nous utilisons le site Web de l'ACM. Si vous suivez notre site, vous serez automatiquement avisé du dépôt de ces documents. Comme il y aura quelques ajouts cette semaine, ce sera pour vous l'occasion de visiter <http://acm.quebec> et de vous y inscrire!

Dans le cas de documents qui ne concernent que les membres de l'ACM, nous utilisons le courriel. Aussi, nous joignons à ce communiqué les planches de la présentation de M. Pierre Lainey, lors de notre colloque de mai dernier.

Au plaisir de vous voir en grand nombre lors de notre assemblée d'octobre,



Daniel Martin, président